RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00642
Numéro SIREN : 445 164 429
Nom ou dénomination : TALENZ ARES LYON

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/015331

TALENZ ARES LYON
Société par Actions Simplifiée au capital de 71 265 euros

Siège social : 26 rue Berjon - 69009 LYON

445 164 429 RCS LYON

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2020

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES

La Présidente

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS TALENZ ARES LYON — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 26 rue Berjon 69009 LYON — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 4 5 1 6 4 4 2 9 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30092020 Net 3	N-1 30092019 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	47 484	AG 43 982	3 502	7 164
		Fonds commercial (1)	AH	731 749	AI	731 749	671 700
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	145 560	AK	145 560	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	446 474	AU 134 595	311 879	134 218
		Immobilisations en cours	AV		AW		199 994
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	211	BE	211	
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	32 900	BI	32 900	32 000
		TOTAL (II)	BJ	**1 404 379**	BK **178 577**	**1 225 802**	**1 045 077**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	301 632	BQ	301 632	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 398 938	BY 279 825	1 119 113	1 033 472
		Autres créances (3)	BZ	730 241	CA	730 241	578 797
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	217	CE	217	
		Disponibilités	CF	921 561	CG	921 561	328 773
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	81 389	CI	81 389	29 056
		TOTAL (III)	CJ	**3 433 978**	CK **279 825**	**3 154 154**	**1 970 098**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**4 838 358**	1A **458 402**	**4 379 956**	**3 015 175**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SAS TALENZ ARES LYON — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 71 265)	DA	71 265	71 265
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 217	13 217
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 103 680	
	Report à nouveau	DH	361 445	1 130 223
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**114 184**	**73 457**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 663 791**	**1 288 162**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	969	31 996
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	132 299	377
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	991 127	459 040
	Dettes fiscales et sociales	DY	640 287	420 051
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		239 993
	Autres dettes	EA	42 802	61 188
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	908 681	514 368
	TOTAL (IV)	EC	**2 716 165**	**1 727 013**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**4 379 956**	**3 015 175**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 716 165	1 727 013
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	969	31 996

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS TALENZ ARES LYON — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3 553 725	FH		FI	3 553 725	2 639 400
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 553 725**	FK		FL	**3 553 725**	**2 639 400**
	Production stockée *					FM	27 267	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 209	3 951
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 660	38 106
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 591 862**	**2 681 458**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 657 924	1 376 041
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	35 513	37 007
	Salaires et traitements *					FY	1 193 091	804 348
	Charges sociales (10)					FZ	457 214	290 426
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	52 982	41 779
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	31 810	26 634
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	135	18
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 428 669**	**2 576 252**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**163 192**	**105 206**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		8 428
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 089	566
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**5 089**	**8 994**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	559	
	Total des charges financières (VI)					GU	**564**	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**4 525**	**8 994**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**167 717**	**114 200**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise **SAS TALENZ ARES LYON** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		10 746
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		65 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		136
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		**75 882**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 137	1 617
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		65 087
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		20 135
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**5 137**	**86 838**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(5 137)**	**(10 957)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	48 397	29 786
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**3 596 951**	**2 766 334**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**3 482 767**	**2 692 876**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**114 184**	**73 457**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 109	3 151
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charge de formation	5 093	
Annulation frais divers	(37)	
Amendes		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TALENZ ARES LYON
Société par Actions Simplifiée au capital de 71 265 euros

Siège social : 26 Rue Berjon - 69009 LYON

445 164 429 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 114 184 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	114 184 euros
Auquel s'ajoute le compte « Autres réserves ».....	1 103 680 euros
Pour former un bénéfice distribuable de.....	1 217 864 euros
A titre de dividende aux associés pour	200 000 euros
Soit 42,0964 euros par action	

En application des articles 117 quater et 200 A du Code général des impôts, les dividendes perçus par les associés, personnes physiques sont soumis (pour leur montant brut et sauf dispense sous conditions de revenus) à un prélèvement forfaitaire unique à la source (« PFU ») au taux de 12,8 % qui est définitif, sauf option expresse et irrévocable applicable à l'intégralité des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU, à l'impôt sur le revenu au barème progressif ; en cas d'option du contribuable pour l'imposition selon le barème progressif, le dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

En outre, les dividendes perçus par les associés, personnes physiques, sont obligatoirement soumis pour leur montant brut à une retenue à la source au titre des contributions sociales au taux de 17,2%.

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le ~~31 décembre~~ 30 septembre 2020 non soumis au prélèvement forfaitaire unique à la source et non éligibles à l'abattement de 40 % sur option s'élèverait à 199 747,42 euros,

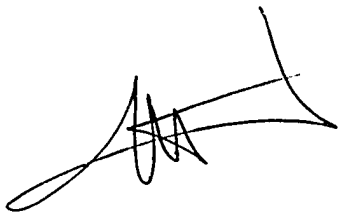
Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er avril 2021.

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes éligibles ou non à l'abattement de 40% ou au PFU de 30% sur option, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Dividende par action	Dividendes éligibles à l'abattement de 40% ou au PFU de 30% sur option	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% ou au PFU de 30% sur option
30 septembre 2019	21,0418 euros	Néant	100 000,00 euros
30 septembre 2018	42,096 euros	Néant	200 000,00 euros
30 septembre 2017	Néant	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2021
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidence



TALENZ ARES LYON
26 Rue Berjon
69009 LYON

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les Comptes Annuels

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés :

- Éric CORRET
- Nicolas MORON
- Maxime DEFOSSE
- Charles GOUREAU

Adresse
Parc Valmy – Le Quatuor
3G Rue Jeanne Barret
21000 DIJON

Tél : 03.80.72.22.10 / 03.80.72.93.72
E mail : acc@experts-acc.fr

www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 €
RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre Régional des Experts Comptables
de Bourgogne Franche Comté et sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Dijon

À l'Assemblée générale,

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **TALENZ ARES LYON** relatifs à **l'exercice clos le 30 septembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, **sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport**, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dijon, le 19 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes,
SARL ACC

Monsieur Nicolas MORON,
Associé mandataire social

ANNEXE

–

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		30/09/2020			30/09/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	47 484	43 982	3 502	7 164
	Fonds commercial (1)	731 749		731 749	671 700
	Autres immobilisations incorporelles	145 560		145 560	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	446 474	134 595	311 879	134 218
	Immobilisations en cours				199 994
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	211		211	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	32 900		32 900	32 000
	TOTAL (II)	**1 404 379**	**178 577**	**1 225 802**	**1 045 077**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	301 632		301 632	
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 398 938	279 825	1 119 113	1 033 472
	Autres créances	730 241		730 241	578 797
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	217		217	
	DISPONIBILITES	921 561		921 561	328 773
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	81 389		81 389	29 056
	TOTAL (III)	**3 433 978**	**279 825**	**3 154 154**	**1 970 098**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**4 838 358**	**458 402**	**4 379 956**	**3 015 175**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an 282 085

Bilan Passif

		30/09/2020	30/09/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	71 265	71 265
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	13 217	13 217
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 103 680	
	Report à nouveau	361 445	1 130 223
	Résultat de l'exercice	**114 184**	**73 457**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 663 791**	**1 288 162**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	969	31 996
	Emprunts et dettes financières divers	132 299	377
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	991 127	459 040
	Dettes fiscales et sociales	640 287	420 051
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		239 993
	Autres dettes	42 802	61 188
	Produits constatés d'avance (1)	908 681	514 368
	Total des dettes	**2 716 165**	**1 727 013**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**4 379 956**	**3 015 175**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	114 183,90	73 457,23
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 716 165	1 727 013
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	969	31 996

· Compte de Résultat

		30/09/2020		30/09/2019	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 553 725	100,00	2 639 400	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	**3 553 725**	**100,00**	**2 639 400**	**100,00**
	Production stockée	27 267	0,77		
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	6 209	0,17	3 951	0,15
	Autres produits	4 660	0,13	38 106	1,44
	Total des produits d'exploitation	**3 591 862**	**101,07**	**2 681 458**	**101,59**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	1 657 924	46,65	1 376 041	52,13
	Impôts, taxes et versements assimilés	35 513	1,00	37 007	1,40
	Salaires et traitements	1 193 091	33,57	804 348	30,47
	Charges sociales du personnel	457 214	12,87	290 426	11,00
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	84 792	2,39	68 413	2,59
	Autres charges	135		18	
	Total des charges d'exploitation	**3 428 669**	**96,48**	**2 576 252**	**97,61**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**163 192**	**4,59**	**105 206**	**3,99**
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			8 428	0,32
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 089	0,14	566	0,02
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	**5 089**	**0,14**	**8 994**	**0,34**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	5			
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	559	0,02		
	Total des charges financières	**564**	**0,02**		
	RESULTAT FINANCIER	**4 525**	**0,13**	**8 994**	**0,34**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**167 717**	**4,72**	**114 200**	**4,33**
	Total des produits exceptionnels			**75 882**	**2,87**
	Total des charges exceptionnelles	**5 137**	**0,14**	**86 838**	**3,29**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(5 137)**	**-0,14**	**(10 957)**	**-0,42**
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	48 397	1,36	29 786	1,13
	TOTAL DES PRODUITS	**3 596 951**	**101,22**	**2 766 334**	**104,81**
	TOTAL DES CHARGES	**3 482 767**	**98,00**	**2 692 876**	**102,03**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**114 184**	**3,21**	**73 457**	**2,78**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 379 956** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 596 951** euros et un total **charges** de **3 482 767** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **114 184** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/10/2019** et clôturés le **30/09/2020,** ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le dirigeant de la société.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Réglement n°99.03 du Comité de Réglementation Comptable, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Faits marquants de l'exercice

La société a procédé à son déménagement au 26 rue BERJON 69009 LYON à affet du 1er septembre 2019 (selon PV AGE du 15.11.2019).

La société a absorbé les sociétés ARESXPERT AUDIT LYON et PERELLO & ASSOCIES le 1.06.2020 a effet rétroactif au 1.10.2019 dans les conditions prévues à l'article 743-1 du PCG et selon le BOI IS FUS 30-20-20181003. L'opération a été réalisée à la valeur comptable, étant réalisée entre sociétés liées.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

La société a poursuivi son activité durant la période de confinement en ayant recours au télétravail. Des protocoles d'hygiène et de sécurité ont été mis en œuvre afin de maintenir les locaux accessibles aux salariés ainsi qu'aux clients.

Les impacts financiers de la crise sanitaire COVID ont été estimés par la direction sur la base d'estimations ou de données réelles en fonction de leur disponibilité sur la période allant du 1.01.2020 à la date d'arrêté des présents comptes. Ils ne sont pas significatifs, ce qui ne justifie pas de procéder à la réalisation de comptes proforma afin d'assurer la comparabilité des comptes.

Immobilisations incorporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 12 mois à 3 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécéssitant une dépréciation en complément des amortissements.

Le mali de fusion SCREC inscrit en compte #207100 ne fait pas l'objet d'une dépréciation. Ce mali est assimilé à un fonds de commerce qui ne fait pas l'objet d'un amortissement.

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- Installations et agencements,	Linéaire 5 à 10 ans,
- Matériel de bureau,	Linéaire 3 ans,
- Mobilier,	Linéaire 5 ans

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Ce poste ce compose des dépôts de garanties.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des valeurs de placement qui sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Engagement de retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.
Les engagements de retraite, basés sur la convention collective des Experts Comptables et les nouvelles modalités de la loi FILLON ont été réalisés selon la méthode préférentielle, à savoir une méthode actuarielle rétrospective avec salaires de fin de carrières et droits déterminés en fonction de l'ancienneté à la date de l'évaluation sur la base d'un départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié après 62 ans (hors charges).
Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes de la société.
Le taux d'actualisation est de 0,5%.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	711 896		213 898		1 000	924 794
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**711 896**		**213 898**		**1 000**	**924 794**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	7 529		199 994			207 524
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	207 975		48 411		22 346	234 039
	Emballages récupérables et divers	4 911					4 911
	Immobilisations corporelles en cours	199 994			199 994		
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**420 410**		**248 405**	**199 994**	**22 346**	**446 474**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			211			211
	Prêts et autres immobilisations financières	32 000		900			32 900
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**32 000**		**1 111**			**33 111**
	TOTAL	**1 164 306**		**463 414**	**199 994**	**23 346**	**1 404 379**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	33 032	11 950	1 000	43 982
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**33 032**	**11 950**	**1 000**	**43 982**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 462	18 532		19 994
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	84 735	52 212	22 346	114 601
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**86 197**	**70 744**	**22 346**	**134 595**
	TOTAL	**119 229**	**82 695**	**23 346**	**178 577**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Capital social

	30/09/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	4 751,00	15,0000	71 265,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**4 751,00**	**15,0000**	**71 265,00**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	32 900		32 900
	Clients douteux ou litigieux	378 531	378 531	
	Autres créances clients	1 020 407	1 020 407	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 429	5 429	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	151	151	
	Impôts sur les bénéfices	20 543	20 543	
	Taxes sur la valeur ajoutée	118 563	118 563	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	447 809	447 809	
	Débiteurs divers	137 746	137 746	
	Charges constatées d'avances	81 389	81 389	
	TOTAL DES CREANCES	**2 243 468**	**2 210 568**	**32 900**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	969	969		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	991 127	991 127		
	Personnel et comptes rattachés	192 922	192 922		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	207 544	207 544		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	211 059	211 059		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	28 762	28 762		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	132 299	132 299		
	Autres dettes	42 802	42 802		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	908 681	908 681		
	TOTAL DES DETTES	**2 716 165**	**2 716 165**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	541

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

		30/09/2020
Total des Produits à recevoir		**6 130**
Autres créances		**6 130**
FOURNIS.RRR A OBTENIR	*5 624*	
IJSS A REGULARISER	*330*	
NDF OMEM	*24*	
ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	*151*	

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		30/09/2020
Total des Charges à payer		**481 537**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**969**
BANQUES INTERETS COURUS	*969*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**203 206**
FOURN FACT NON PARVENUES	*197 415*	
FOURN FACT NON PARVENUES Fusion	*5 791*	
Dettes fiscales et sociales		**268 825**
CONGES A PAYER + RTT	*87 167*	
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	*94 678*	
NDF PITU	*242*	
NDF JUDU (exANBE SAHA et ETJO)	*5 266*	
NDF CHBA (ex CHRO .CHMA)	*113*	
NDF SAAM (ex MALeurent)	*52*	
NDF ADGA	*54*	
NDF AXAM (ex THJE)	*51*	
NDF DOVA	*10*	
NDF DADA (ex.DEDA et AGDE)	*33*	
NDF NIBA	*77*	
NDF HUCH	*179*	
PROVISION PRIME DE BILAN	*5 000*	
CH./CONGES PAYES et R.T.T.	*39 225*	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	*10 170*	
CHARGES/PROVISION PRIME	*2 250*	
ETAT CHARGE A PAYER	*15 487*	
TAXE D'APPRENTIS.A PAYER	*3 035*	
FORMATION CONTINUE	*3 341*	
EFFORT CONSTRUCTION	*2 394*	
Autres dettes		**8 537**
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	*8 537*	

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2020	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		81 389	908 681
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**81 389**	**908 681**

EGULIER ET SINCÈRE
Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2020
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		**5 137**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**5 137**
PENALITES ET AMENDES	*81*	
AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION	*(37)*	
CHGES S/EXERC.ANTERIEURS	*5 093*	
Résultat exceptionnel		**(5 137)**

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Engagements financiers

	30/09/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
IDR		73 099	
engagements versés sur un contrat IFC à hauteur de 17 994 €			
		73 099	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**73 099**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC